SELARL BENOIT et Associés 16 rue Mary LAFON 82000 MONTAUBAN Traitement du 23 juillet 2025 - GemWeb V4.2.10.10

Signature (Certifiée sincére)

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Liquidateur

Liquidateur (Nom, adresse)

	SELARL BENOIT et Associés Maître Béatrice AMIZET 16 rue Mary LAFON 82000 MONTAUBAN
Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)
Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse) 4302 Monsieur DESMEDT Bruno 12 Cote du Couvent 82230 MONCLAR-DE-QUERCY	Procédure Date du Jugement 6 mai 2025 Nature du Jugement Liquidation Simplifiée
CRÉANCE DÉCLARÉE (N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe) Montant déclaré	
Fait à , le Nom et qualité du signataire	
requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :	